



KONFERENZ DER KANTONALEN AUFSICHTSSTELLEN ÜBER DIE GEMEINDEFINANZEN  
CONFÉRENCE DES AUTORITÉS CANTONALES DE SURVEILLANCE DES FINANCES COMMUNALES  
CONFERENZA DELLE AUTORITÀ DI VIGILANZA SULLE FINANZE DEI COMUNI  
CONFERENZA DA LAS AUTORITADS DA SURVEGLIANZA CHANTUNALAS SUR LAS FINANZAS COMMUNALAS



## Groupe de coordination MCH2

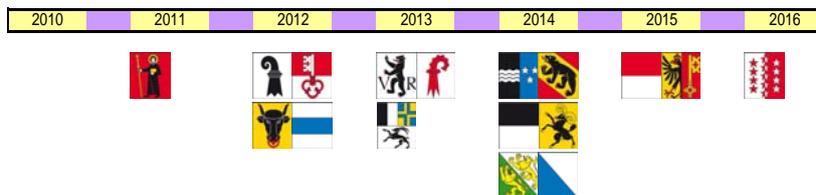
### Information

15 septembre 2010, Lucerne

Heinz Montanari, président du groupe de coordination MCH2

## Aperçu

### Introduction prévue du MCH2 auprès des communes



N'ont encore prévu aucun délai



---

### Les problèmes et les écueils dans la mise en œuvre

- Adaptation de la législation au niveau de la gestion financière des cantons et des communes
- Influence de la politique dans la législation (règles d'évaluation, système d'amortissement, comptabilité des immobilisations, etc.)
- La planification dépend du processus législatif
- Introduction simultanée dans les cantons et les communes (Glaris fait officie de pionnier)
- Prise en considération du développement et de la mise en œuvre des logiciels informatiques nécessaires
- Temps nécessaire à l'introduction (formation, travaux de recherche, etc.)
- Définition des cercles de consolidation

---

15.09.2010

3

---

### Solutions pour l'introduction de HRM2

- Introduction par étapes successives (par ex. plan comptable, comptabilité des immobilisations, nouvelles évaluations, comptabilité des flux de trésorerie, annexes, tableau des participations, indicateurs)  
ou  
*Année 1 : communes politiques*  
*Année 2 : autres collectivités*  
*Année 3 : paroisses*
- Acquisition d'expérience avec des communes pilotes (à partir de 2010 dans différents cantons)
- autoriser une longue période transitoire pour les communes

---

15.09.2010

4

---

### Groupe de coordination MCH2 - organisation

- Plan comptable général / classification fonctionnelle (canton AG)
- Comptabilité des immobilisations, Compte des investissements, réévaluation (canton TG)
- Financements spéciaux et préfinancement, Provisions et dettes conditionnelles (canton SO)
- Interprétation consolidée (canton ZH)
- Tableau de flux de trésorerie, tableau des capitaux propres et Annexe des comptes annuels (canton VD)
- Procédure lors du passage au modèle MCH2, présentation des comptes (canton BE)

---

15.09.2010

5

---

### Groupe de coordination MCH2 – prochaines étapes

- Les documents sont disponibles pour téléchargement à l'adresse internet suivante : [www.kkag-cacsfc.ch](http://www.kkag-cacsfc.ch)
- Focus sur le groupe « Comptabilité des immobilisations, Compte des investissements, réévaluation » sous la direction du canton de TG
- Rassemblement des expériences réalisées auprès des communes pilotes
- Remplir une fonction de coordination
- Prochaine séance du groupe : le 11 novembre 2010

---

15.09.2010

6